



68e Session du Comité Exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés / Genève, le 2. - 6. octobre 2017

Déclaration de Pierre-Louis Lorenz, Ambassadeur, Représentant Permanent du Luxembourg auprès de l'Office des Nations Unies et des Organisations Internationales à Genève

Madame le président,
Monsieur le Haut-Commissaire,
Mesdames, Messieurs,

Monsieur le Ministre Luxembourgeois des Affaires Etrangères et Européennes, empêché, m'a prié de vous présenter son intervention qu'il avait initialement prévu pouvoir faire lui-même à cette tribune.

Mon pays s'associe entièrement à la déclaration faite par le Représentant Permanent de l'Union Européenne.

Permettez-moi, Monsieur le Haut-Commissaire de vous remercier pour le travail remarquable que vous avez accompli depuis votre nomination l'année dernière. Votre engagement pour la cause des réfugiés et des déplacés a permis de mobiliser la communauté internationale et d'apporter des réponses efficaces à des crises prolongées, de plus en plus nombreuses et malheureusement aussi de plus en plus complexes.

Ainsi la situation hautement dramatique dont sont victimes les Rohingyas au Myanmar ne peut laisser indifférent aucun d'entre nous.

J'aimerai également saluer le courage et la détermination du personnel du HCR, dont l'engagement quotidien sur le terrain, souvent dans des conditions difficiles et dangereuses est exemplaire. Le Luxembourg condamne toutes les violations du droit international humanitaire et exhorte tous les pays à faire en sorte que les travailleurs humanitaires puissent agir en toute sécurité.

Madame le président, dans un contexte humanitaire mondial de plus en plus difficile mais aussi de plus en plus violent, le Luxembourg estime primordial que tous les acteurs soient suffisamment flexibles pour accorder au HCR les moyens financiers indispensables pour pouvoir réagir rapidement et de manière adéquate aux différents conflits.

A ce propos je voudrais rappeler l'accord cadre pluriannuel que le Luxembourg a signé avec le HCR, justement afin de lui garantir de la prévisibilité budgétaire moyennant une contribution financière, constante et stable. Cet accord comporte également, à titre d'exemple, un volet en soutien à la crise en Libye. Me tournant vers les réactions d'urgence aux crises humanitaires, je voudrais mentionner en particulier notre collaboration via la **plateforme E-mergency.lu**, dont le déploiement récent de ce système dans le bassin du lac Chad.

Ce partenariat entre les secteurs public et privé met à la disposition du HCR un système satellitaire assurant le raccordement aux réseaux de communication, via téléphone et internet dans des situations de crise autour du globe, apportant ainsi un précieux instrument à l'action rapide et de coordination sur les terrains les plus éloignés ou les plus sinistrés.

Le Luxembourg continue à soutenir la **déclaration faite à New York** il y a un an, et, concernant le **Pacte mondial pour les réfugiés**, appuie les efforts du HCR visant à promouvoir **l'élaboration du Cadre d'Action global pour les réfugiés**. Le Luxembourg considère le Cadre d'Action global comme une occasion unique pour renforcer la protection des réfugiés comme pour apporter des solutions plus durables au bénéfice des populations affectées.

Le Luxembourg confirme son soutien au **Grand Compromis**, aux réformes du HCR, et voudrait ici remercier le Haut-Commissaire pour les progrès que l'agence y a pu réaliser. Et le Luxembourg salue tout particulièrement les avancées enregistrées en matière d'égalité des chances, et notamment la présence de femmes dans la direction de l'organisation. Et, comme il ne faut pas s'arrêter-là, mon pays encourage des modes de financements pluriannuels encore plus flexibles au vu des défis qui se posent.

A propos de la « **Nouvelle façon de travailler** », mon pays salue l'approche d'une programmation qui se veut plus intégrée entre humanitaire et développement, améliorant ainsi la protection des réfugiés et des déplacés sous le respect des principes humanitaires. Des nouvelles initiatives visant à promouvoir des solutions locales sont porteuses d'un potentiel encore à développer.

Ici le Luxembourg voudrait saluer les contributions parfois inestimables apportées par des pays hôtes quand il s'agit de protéger et d'intégrer des réfugiés dans leurs systèmes nationaux.

Madame le président, mon pays a entrepris des efforts considérables, considérables en proportion avec sa population, tout au long de la crise européenne des réfugiés, en accueillant des demandeurs d'asile et en réinstallant des réfugiés d'autres régions d'Europe et au-delà. Le Luxembourg reste solidement acquis à un système européen commun d'asile comme des programmes de réinstallation de réfugiés. Malheureusement les solutions actuelles sont insuffisantes pour faire face aux défis énormes que le Haut-Commissaire vient de présenter.

Le Luxembourg ne peut donc que rejoindre votre appel à davantage de solidarité.

Je vous remercie de votre attention.